

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 30/03/23

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE
N° 2023 /034**

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 19

Exprimés : 25

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, à vingt heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 13 mars 2023.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Gaëlle BENOIT, Christian ROBERT (adjoints), Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Jeanine CALCIO GAUDINO, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Jean-François FICHOT, Jean-Claude CASTIGLIONI, Dominique AGUILAR, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR, Nabil HAMAM.

Absents représentés : Sophie DUFIT, Jocelyne PION, Bahya BAILICHE, Bernard CLEMENT, Silvia LARRANDART, Lucas MANUEL.

Absents : Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Gaëlle BENOIT.

Nomenclature @CTES : Finances / Subventions

ADMINISTRATION GENERALE

AVENANT A LA CONVENTION DE REVITALISATION BOURG-CENTRE AVEC LE CONSEIL REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE

- Vu la délibération n°18-185 relative à la signature d'une convention avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté dans le cadre de la revitalisation de bourg-centre ;
- Vu l'avenant n°1 à la convention signé le 21/12/2021 pour le prolongement de la durée de la convention jusqu'au 18/04/23 ;
- Vu la proposition d'avenant n°2 prolongeant la durée de la convention jusqu'au 01/12/2023 ;
- Considérant qu'il a lieu de prolonger la durée de la convention afin d'intégrer les projets en cours ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide	Pour : 25
	Contre : 0
	Abstention : 0

- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'avenant n°2, ainsi que tout autre éventuel avenant, à la convention de revitalisation de bourg-centre avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.



Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre